



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Renouvellement urgent des effectifs et du matériel de la gendarmerie nationale

Question écrite n° 6449

Texte de la question

M. Nicolas Dragon interroge M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur le renouvellement des effectifs humains et du matériel composant la gendarmerie nationale. Cette question fait suite à l'audition, au Sénat, du général d'armée Hubert Bonneau, directeur général de la gendarmerie nationale, dont les révélations sont édifiantes quant à la crise que traverse actuellement cette institution. En particulier, il a été souligné qu'il n'y aurait aucun recrutement net pour l'année 2025, les départs à la retraite ou les démissions seront simplement remplacés, ce qui va à l'encontre de l'engagement présidentiel d'ouvrir 239 brigades supplémentaires d'ici 2027. Par ailleurs, les gendarmes sont confrontés à un matériel vétuste, ce qui nuit à leur engagement à servir et à protéger les Français. Le parc automobile, notamment, se dégrade rapidement et, afin de maintenir les capacités opérationnelles, il faudrait acquérir environ 3 650 nouveaux véhicules par an, alors que seulement 185 ont été livrés en 2024. À cela s'ajoutent des casernes vieillissantes, dont la rénovation est indispensable afin de garantir des conditions de vie et de travail décentes pour celles et ceux qui servent la France. Ces difficultés se cumulent dans un contexte de violences croissantes sur le territoire français, émanant d'individus dangereux prêts à tout pour préserver leurs trafics, bien souvent liés aux stupéfiants, de plus en plus présents en zones rurales, sans oublier les violences intrafamiliales également en hausse. Cela pèse lourdement sur les gendarmes et leurs familles, qui se sentent parfois abandonnés par l'État, entraînant de nombreuses démissions et un recul des vocations. De plus, on constate une baisse du budget alloué à la réserve de la gendarmerie, pourtant essentielle pour compenser le manque d'effectifs opérationnels. Or les objectifs affichés prévoient une augmentation de cette réserve, ce qui paraît irréalisable sans les moyens financiers nécessaires. Cela compromet également la capacité à assurer un maillage territorial efficace, garant de l'ordre et de la paix publique. Ainsi, il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement compte agir pour répondre aux besoins financiers urgents de la gendarmerie nationale, afin de garantir un équipement suffisant pour assurer la sécurité des gendarmes comme celle des Français, de susciter de nouvelles vocations et de permettre un véritable recrutement net, afin de tendre vers les objectifs présidentiels et de préserver la pérennité de la gendarmerie nationale, représentant souvent l'un des derniers services publics de proximité auxquels les Français restent profondément attachés.

Texte de la réponse

La gendarmerie nationale est une force armée, pleinement engagée pour préserver la sécurité et l'ordre publics sur l'ensemble du territoire, en hexagone et en outre-mer. Elle est confrontée à des enjeux de renouvellement des effectifs et matériels nécessaires à l'exercice de ses missions. En 2025, les attentes à son égard et les contraintes sur son niveau d'engagement restent fortes. Elle ne rencontre pas de difficulté de recrutement ou de sélectivité dans ses concours d'accès. La gendarmerie inscrit son action au plus près de la population, grâce à son maillage territorial dense et progressivement renforcé par le plan de création de 239 nouvelles brigades de gendarmerie d'ici à 2027, tel qu'annoncé par le Président de la République. Ainsi, en 2024, les 80 premières brigades ont été créées dans 64 départements métropolitains et 8 départements ou collectivités d'outre-mer. Pour 2025, la volonté du Gouvernement est de poursuivre le plan de déploiement de ces nouvelles brigades. Le calendrier de création des futures unités n'est pas totalement arrêté, et est lié à la délivrance d'une autorisation budgétaire de recruter les ETP permettant d'armer ces brigades. En outre, l'équipement des 80 nouvelles

brigades créées en 2024 fait l'objet d'un effort conséquent. Cet effort de création a nécessité une dotation des matériels habituels d'une unité territoriale (mobilier, informatique...), ainsi que l'acquisition prioritaire de véhicules. Au 31 décembre 2024, la gendarmerie nationale disposait de 34 000 véhicules (hors moyens nautiques, aériens, remorques, saisies judiciaires et vélos). Le PRA 2025 prévoit le renouvellement de plus de 2 000 véhicules pour un budget de 76,9 millions d'euros (hors blindés) qui pourrait toutefois subir des restrictions en fonction des priorités fixées. Condition du maillage territorial et point d'appui à la manœuvre, l'immobilier de la gendarmerie constitue un enjeu stratégique pour le ministère de l'intérieur. Support indispensable du système d'armes de la gendarmerie nationale, il garantit la permanence de la réponse opérationnelle de la gendarmerie sur les plans de la proximité, de la réactivité et de la capacité de montée en puissance dans tous les territoires. Ce parc immobilier est composé de 645 casernes domaniales et de 3 090 casernes locatives. Elles incarnent la présence visible de la gendarmerie et de l'Etat au plus près des citoyens. Dans le cadre de la loi de finances 2025, le budget de la gendarmerie consacré à son parc immobilier est en augmentation avec 295 millions d'euros en autorisations d'engagement pour le T5 soit +232 millions d'euros par rapport à 2024 et 75 millions d'euros pour l'entretien courant (titre 3) soit +15 millions d'euros par rapport à 2024. Cet abondement budgétaire, engagé sous l'impulsion du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, constitue la première étape de la trajectoire pluriannuelle qui vise à atteindre puis à stabiliser dans la durée un budget de 400 millions d'euros les crédits d'investissement et à 100 millions d'euros les crédits de fonctionnement en 2027 et après. Une centaine de casernes prioritaires a été identifiée et doit faire l'objet de réhabilitations d'urgence. 40 de ces emprises bénéficieront de financements dès 2025. Enfin, les réservistes opérationnels contribuent à l'action de la gendarmerie au cœur des territoires et lors des évènements particuliers. Ainsi, le budget 2024 a rendu possible l'emploi de presque 3 000 réservistes par jour en renfort des gendarmes d'active, soit plus de 1 million de journées réserve financées. Cet engagement exceptionnel a permis d'assurer la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris et de garantir la capacité de montée en puissance de la gendarmerie, notamment lors de la crise en Nouvelle-Calédonie. Le renforcement des effectifs des réserves opérationnelles de la gendarmerie nécessite de prendre en compte des enjeux en matière d'équipements et de matériels individuels et collectifs afin d'améliorer la sécurité et la capacité opérationnelle, en parallèle d'une formation continue accrue pour monter en compétences. Pour 2025, la dotation de 75,63 millions d'euros hors CAS pension permettra à la gendarmerie de poursuivre son effort de recrutement et de formation initiale des réservistes opérationnels. La sanctuarisation de 10% du budget contre 9,5% en 2024 est d'ores et déjà programmée. Ainsi, l'objectif des 50 000 réservistes à l'horizon 2030 demeure une priorité. Fin 2025, le nombre de réservistes opérationnels de 1er niveau de la gendarmerie devrait connaître une augmentation de 6,4% avec plus 38 750 réservistes contre 36 418 au 31 décembre 2024. Ainsi, les crédits alloués en 2025 couvrent les besoins financiers de la gendarmerie et permettent de poursuivre les objectifs assignés : en LFI 2025, les crédits de titre 2 (4 987 M€ HCAS) ont augmenté de 62 M€ par rapport à la LFI 2024 et les crédits hors titre 2 (1 906 M€) ont augmenté de 420 M€ par rapport à la LFI 2025, après une année 2023 sans évolution (1 555 M€) et une année 2024 marquée par la baisse des crédits HT2 (1 486 M€). L'octroi et l'engagement des crédits sur une trajectoire ascendante et sécurisée doivent permettre aux militaires de la gendarmerie de disposer des moyens et équipements pour assurer efficacement leurs missions, tout en garantissant un investissement prioritaire sur le parc immobilier.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dragon](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6449

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2025](#), page 3205

Réponse publiée au JO le : [8 juillet 2025](#), page 6122